

Syndicat Intercommunal du
Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen

DÉLIBÉRATION 2025.05

Le mercredi neuf avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du syndicat sous la présidence de Monsieur Jean-Guy LECOUTEUX.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

AMFREVILLE LA MIVOIE : M. LANGLOIS Hugo (Titulaire)
BELBEUF : M. LECOUTEUX Jean-Guy (Titulaire)
BOOS : M. GRISEL Bruno (Titulaire) ; M. BOURRELIÉ Thierry (Suppléant)
FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE : M. GUILBERT Bruno (Titulaire) ; M. LARIDON Thierry (suppléant)
LE MESNIL-ESNARD : M ; VENNIN Jean-Marc (Titulaire)
MONTMAIN : M. MIRIANON Cyril (Titulaire)
QUEVREVILLE-LA-POTERIE : M. HUE Benoît (Titulaire)
SAINT-AUBIN -CELLOVILLE : M. DEHAIL Maxime (Titulaire)
YMARE : Mme BONA Ingrid (Titulaire)

Nombre de procurations : 0

Excusés :

MESNIL RAOUL : M. GOSSE Emmanuel (Titulaire)

Secrétaire de séance : Ingrid BONA

Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté le 26 mars 2025,
Sur proposition du Président, le Comité syndical :

APPROUVE :

Le budget Primitif 2025 présenté comme suit :

FONCTIONNEMENT - BP 2025 SICAPER

DEPENSES			RECETTES		
.11	CHARGES DE GESTION GENERALE	733 618,88 €	70	PRODUITS DES SERVICES	1 400 000,00 €
.12	CHARGES DE PERSONNEL	15 000,00 €		TRAVAUX EN REGIE	
65	AUTRES CH. DE GESTION COURANTE		73	IMPOTS ET TAXES	
66	CHARGES FINANCIERES	215 197,97 €	74	DOTATION, SUBV. ET PARTICIPATIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		75	AUTRES PROD.. DE GESTION COURANTE	
.22	DEPENSES IMPREVUES		76	PROUITS FINANCIERS	
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
.23	VIR. A LA SECTION D' INVESTISSEMENT	436 183,15 €	.13	ATTENUATION DE CHARGES	
			.002	REPRISE EXCEDENT EICAPER	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 400 000,00 €		TOTAL RECETTES	1 400 000,00 €

INVESTISSEMENT - BP 2025 SICAPER

DEPENSES

RECETTES

.001	DEFICIT REPORTE		1068	AFFECTATION RESULTAT	
16	EMPRUNTS - RBT EN CAPITAL	436 183,15 €	.21	VIR. A LA SECTION D' INVESTISSEMENT	1 255 369,75 €
21	IMMOBILISATIONS	1 768 224,76 €		RESTES A REALISER	769 210,80 €
	RESTES A REALISER	1 733 372,89 €	16	EMPRUNTS	
	SOMMES A REVERSER		13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	
			10	FCTVA + TLE	700 000,00 €
481	CHARGES A REPARTIR			RBT PRETS ET CREANCES	
			.001	REPRISE EXCEDENT SICAPER	1 213 200,25 €
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 937 780,80 €		TOTAL RECETTES	3 937 780,80 €

Les participations communales s'établissent comme suit :

AMFREVILLE-LA-MIVOIE	152 779,00 €
BELBEUF	105 735,00 €
BOOS	184 371,00 €
FRANQUEVILLE-ST-PIERE	287 997,00 €
LE MESNIL-ESNARD	382 864,00 €
MESNIL - RAOUL	56 123,00 €
MONTMAIN	70 337,00 €
QUEVREVILLE - LA - POTERIE	48 190,00 €
St-AUBIN-CELLOVILLE	54 564,00 €
YMARE	57 040,00 €

Soit au total 1 400 000,00 €

FIXE le taux de fongibilité des crédits par section à 7,5%.

Fait à Belbeuf, le 9 avril 2025

Le Président,

Jean-Guy LECOUTEUX

Délibération adoptée le 09/04/2025 à BELBEUF

Nombre de votants : 9

A l'unanimité - Vote pour : 9 / Vote contre : 0 / Abstention : 0